

L'internat

L'équipe éducative se compose d'un responsable d'internat M **ROGER** et de deux surveillants éducateurs Mlle **DELHAYE** et M **PICARD**

Le cadre de vie :

L'accueil est prévu pour les internes du lundi au vendredi matin. Pas d'accueil le dimanche.

Le lundi matin, les élèves déposent leur sac dès 7h30 dans le local prévu à cet effet.

Les dortoirs sont fermés pendant la journée, ils ne peuvent être ouverts qu'en cas de maladie ou de nécessité.

N'envoyez pas d'enfant malade.

Dans le cadre de la pandémie et pour la protection de tous prévoir la quantité de masques nécessaire à la semaine.

La poursuite d'un traitement est possible en joignant l'ordonnance.

Chacun a un rythme biologique qu'il doit respecter pour être en bonne santé. Pour une vie agréable à l'internat, il est indispensable de faire attention à l'autre.

L'utilisation du portable est réglementée le soir.

Les provisions alimentaires sont tolérées dans la limite du raisonnable.

Chaque soir le jeune prépare ses affaires pour le lendemain

Nous demandons aux élèves de ne pas apporter d'objet de valeur. Les élèves peuvent déposer leur argent de poche auprès de leur surveillant, aucune fouille ne sera entreprise en cas de perte ou de vol.

L'établissement ne sera pas tenu responsable.

Afin de vivre dans de bonnes conditions, il est demandé aux élèves de ranger correctement leur chambre, de faire leur lit et de laisser leur place propre.

Hygiène :

Dans le cadre du respect de soi-même et du respect des autres, la propreté du corps est indispensable.

Chaque soir et tous les matins, un temps est accordé pour la toilette. Les vêtements sales ne doivent pas traîner, mais être mis dans un sac prévu à cet effet.

Les dortoirs et les sanitaires doivent rester propres, ceci est l'affaire de chacun.

Les sorties

En semaine, il est interdit aux élèves internes de sortir de l'établissement (sauf autorisation).

Seules les sorties le lundi et le jeudi de 18h00 à 19h00 sont acceptées avec autorisation écrite des parents, autorisation remise au responsable de l'internat.

Il est demandé aux élèves de respecter les horaires.

Le responsable de l'internat se réserve le droit de suspendre les sorties si l'attitude de l'élève l'exige.

Un manque de travail, un comportement non adapté, peut entraîner la suppression sur une période définie des sorties.

Au retour si le constat de consommation d'alcool ou de tout autre produit stupéfiant est fait, l'annulation pure et simple des sorties sera décidée.

Si la situation le nécessite, il peut être demandé à la famille de venir chercher l'enfant.

Pour les sportifs, se renseigner sur les activités proposées par les associations sportives et prendre contact pour voir les possibilités offertes.

Le suivi

Ecole Directe sera un moyen de communication avec la famille, vous devez le visiter régulièrement.

Les familles peuvent nous joindre aux horaires de l'internat par téléphone, mais aussi par Email.

N'hésitez pas à utiliser ces moyens pour communiquer avec nous.

Horaires

Les élèves réintègrent l'internat dès la fin de leur activité du Lycée du matin ou des cours.

17h00 - 17h30 : Accueil, goûter.

17h30 - 19h00 : Etude en chambre.

20h00 - 21h30 : Etude en chambre.

21h30 - 22h00 : Temps de préparation personnelle (après 21h45 plus de douche).

22h00 Extinction des feux.

Lever à partir de 7h00, fermeture du dortoir 7h40.

Le petit déjeuner est servi à partir de 7h40.

Le dîner à 19h00.

Etude :

Une étude en permanence est mise en place, pour aider ceux qui n'ont pas bien pris le rythme de travailler. Cette demande peut être faite par la famille.

Le temps nécessaire à un retour en chambre sera déterminé suivant les dispositions de chacun et annoncé par le responsable d'internat.

Les parents peuvent demander la présence de leur enfant en étude surveillée.

Le trousseau

Un protège matelas (alèse).

Une paire de draps ou housse de couette

Couverture ou couette (sacs de couchage interdits).

Traversin ou oreiller et taie

Un sac de linge sale

Une paire de chaussons

Un nécessaire de toilette (brosse à dents, dentifrice savon, shampoing...). Serviettes, gants de toilette.

Vêtements et sous vêtements nécessaires à la semaine.

Les draps ou housse de couette seront changés régulièrement (toutes les quinzaines).

Masques chirurgicaux pour la semaine.

Punition et sanction.

L'écoute sera notre priorité car souvent les difficultés surviennent par un manque de contact, nous essayerons avec l'accord du jeune et de sa famille de lui porter l'aide nécessaire à son évolution et à la réalisation de son projet personnel.

Un conseil de discipline est en place dans l'établissement. Il est évident que l'attention éducative et l'objectivité accompagnent cette procédure disciplinaire.

Une exclusion temporaire de l'établissement ou de l'internat peut être prononcée.

Toujours dans un esprit de responsabilisation du jeune un contrat moral écrit peut être proposé.

Une énumération exhaustive de toutes les interdictions ou de toutes les directives possibles est inimaginables.

Le bon sens est de rigueur.

La Sécurité

Des exercices d'incendie sont faits pour permettre à chacun de réagir rapidement et en toute sécurité dans l'établissement.

Le respect des dispositifs de sécurité et des consignes de secours est une priorité pour le bien de tous.

Les locaux doivent rester propres et être respectés pour la sécurité de tous.

Ce que peut vous apporter l'internat.

L'internat est un lieu d'accueil et d'échange. Vous pourrez vous aider mutuellement dans votre travail scolaire.

Ce sera l'occasion aussi, de développer votre esprit de camaraderie et de vous ouvrir aux autres

Vous serez encadré par des surveillants qui seront à votre écoute même en cas de difficultés.

Ils se chargeront de faire le lien avec la famille et les professeurs quand la situation le nécessitera.



Tel : 02.32.20.31.80

Fax : 02.32.57.17.95

E-mail : ce.0271049u@ac-rouen.fr

E-mail de l'internat :

internatstouen@laposte.net

internatstouen@gmail.com

et

Ecole Directe

Nous vous souhaitons la bienvenue au sein de l'internat du Groupe Scolaire Saint-Ouen.

L'internat a pour ambition de permettre aux élèves de se responsabiliser, d'acquérir l'autonomie indispensable pour leur future vie d'adulte.

La vie à l'internat demande un climat de compréhension, de tolérance, d'honnêteté et de sérieux.

Si on considère que chaque personne, adolescent ou adulte, a des droits elle a aussi des devoirs.

La vie en communauté exige certaines contraintes, sachons tous respecter les règles et nous pourrons ainsi atteindre nos objectifs. Le règlement intérieur permet d'être patient, ferme avec les jeunes tout en les respectant et en restant à leur écoute.

**Nous vous souhaitons une bonne
année dans le respect mutuel.**